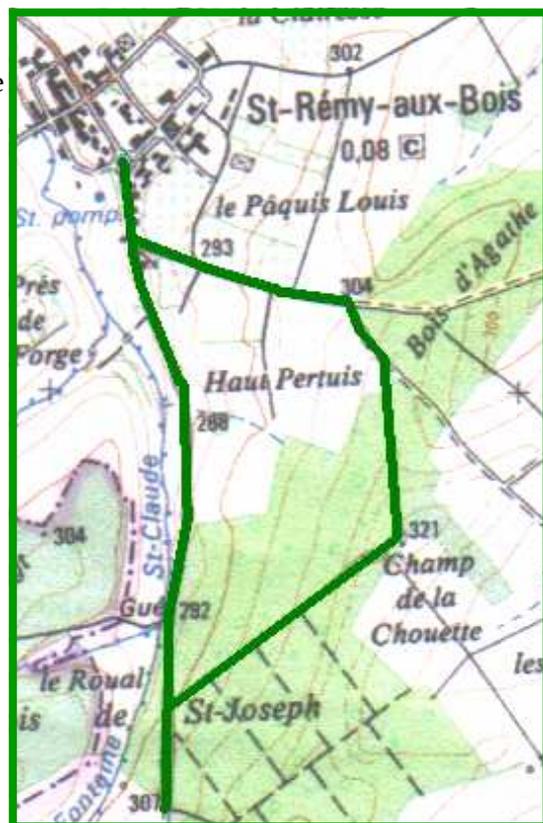


Promenade à la découverte de St-Rémy, proposée par le groupe de travail « Tourisme » de la Communauté de Communes du Bayonnais et l'association Anim'Crevéchamps.

Ce document vous présente des informations sur la **forêt**, **l'histoire** et le **patrimoine** de St-Rémy.

ST-RÉMY-AUX-BOIS

Ce village, distant de 12 kms de Bayon, de 27 kms de Lunéville et de 9 kms de Charmes, est comme son nom l'indique, entouré de forêts. Il faut les traverser ou les longer pour y accéder. On découvre alors un petit village particulier. Ici, nulle voûte caractéristique des fermes lorraines, ni alignement de maisons basses, mais des bâtisses aux formes rectilignes, dotées d'un étage et de hautes fenêtres et flanquées d'immenses dépendances. C'était le « meilleur » de ce qui se construisait dans les années cinquante après que le village ait été en partie brûlé en septembre 1944, puis bombardé et enfin complètement rasé (voir encadré « Une baraque de reconstruction, témoin du passé » au verso). Par la décision n°79, le Secrétaire d'État aux Forces Armées (Max Lejeune le 11/11/1948) cite St-Rémy à l'ordre de la Division : « Village qui a joué un rôle de premier plan dans la bataille de la libération. Presque entièrement détruit, il a supporté ses pertes avec courage, la population cramponnée à ses ruines a repris le travail avec ardeur ». Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.



ÉGLISE DE ST-RÉMY-AUX-BOIS



L'église mérite d'être visitée. Sa tour latérale à étages a un clocher court. Sa nef et son abside sont ogivales. Le maître-autel est des plus remarquables avec son grand retable à étages, son tabernacle richement tourmenté. Des statuette en bois sculptées ornent les côtés du retable et semblent s'en détacher. Cet ensemble particulièrement digne d'attention est complété par la statue du Christ, dont les bras sont allongés (au lieu d'être horizontaux), le sculpteur ayant voulu rendre l'état des membres d'un corps à qui on a ôté la vie depuis quelques jours.

L'église de St-Rémy forme, avec celles de St-Boingt et de St Germain, une trilogie artistique qui surprend, émerveille et incite à la recherche des raisons de la réunion de ces autels précieux. Ces pièces sculptées sur bois, étaient dues aux mêmes artistes.



UNE BARAQUE DE RECONSTRUCTION ,TÉMOIN DU PASSÉ

Les 5 et 7 septembre 1944, le village de St-Rémy, impliqué dans la résistance, est entièrement brûlé par les allemands. Des hommes sont rafiés et déportés. Les habitants se logent alors comme ils peuvent dans les villages environnants. Dans les semaines suivantes, les forces de libération vont utiliser toutes les pierres des maisons brûlées pour créer une route stratégique. Au printemps 1945, les premières familles s'installent dans des baraquements provisoires construits autour des ruines du village, en attendant la reconstruction des maisons détruites. Certaines familles passent pas loin de 10 ans dans ces cabanes qui vont progressivement disparaître. La dernière survécut jusqu'en 2005 comme maison de vacances familiale, lorsque son propriétaire décida de la démonter : soixante ans après sa construction, un maillon significatif de l'histoire du village allait donc disparaître. La municipalité de Saint-Rémy-aux-Bois-La-Martyre (nom complet du village) décide alors de la sauver afin de conserver la mémoire de cette époque. Une équipe de volontaires effectue bénévolement le travail de démontage et de remontage... à l'identique, seule la charpente et les cloisons intérieures ayant pu être réemployées. Photos et témoignages de cette période historique peuvent être consultés sur place par les visiteurs.

Baraque avant son démontage en 2005

Baraque reconstruite (charpente et cloisons d'origine)



LA FORÊT COMMUNALE DE ST-RÉMY-AUX-BOIS

D'une superficie de 127 hectares, elle est intégrée au vaste massif forestier de Charmes. Elle est traversée par la route forestière dite de « la Verrerie », laquelle, comme son nom l'indique, relie le village à la Verrerie de Portieux en traversant tout le massif par l'ancien chemin menant à Damas-aux-Bois. Elle jouxte le territoire d'Essegney, commune vosgienne située pourtant à 8 kms. Installée en quasi-totalité sur des marnes argilo-calcaires, ses potentialités sont moyennes, mais par chance, elle a été peu touchée par la tempête de 1999. Elle est boisée de chênes, mélangés à un abondant taillis de charmes et d'érables, ainsi que de quelques hêtres et frênes sur les meilleures sols. Dans les archives, on retrouve deux lettres d'acensement (location en nature) passées par le duc de Lorraine aux habitants de St Rémy en 1559 et 1619. Un plan d'abornement a été établi en février 1779 par l'arpenteur des eaux et forêts. En 1559, le Prince Charles de Lorraine acensa l'extrémité sud de l'actuelle forêt d'une surface de 100



jours, soit environ 20 hectares. Un arrêté de 1805 de la Cour de Nancy en reconnaît la commune usagère et l'État propriétaire du fond. Suite à des abus commis par les usagers, il est prononcé en 1859 un cantonnement de droit d'usage, c'est-à-dire que l'État récupère 8,24 ha qui deviennent forêt domaniale, les 12,20 ha restants devenant propriété de la commune de St-Rémy. Par la suite, cette petite partie domaniale a été revendue et est devenue forêt privée, totalement enclavée entre forêt domaniale de Ternes et forêt communale de St-Rémy. Autrefois traité en taillis sous futaie pour une production axée essentiellement sur le bois de chauffage (domestique pour les habitants ou industriel pour les verreries et forges locales), ce mode de traitement a été progressivement abandonné et remplacé par une production plus conséquente de grumes de bois d'œuvre, plus rémunérateur. Un enrichissement progressif de la forêt s'est effectué au cours des dernières décennies, mais cela pose maintenant problème pour le renouvellement des chênes, dont les jeunes semis supportent mal l'ombrage trop dense des vieux arbres.

Sources : Yannick BEAUDOUIN (agent patrimonial à l'ONF), Marguerite POIREL-BIALAS (St-Rémy) et M. VIGNERON, Maire de St-Rémy, Michèle SIMONIN (Bayon) - Fiche réalisée en mai 2008